

## **LES FACAs ET LES FORCES DE LA MINUSCA ADOPTENT UNE NOUVELLE POSTURE FACE AUX GROUPES ARMES A PAOUA**

### **PLUSIEURS DÉVELOPPEMENTS POSITIFS DANS LE RENFORCEMENT DE LA POLITIQUE DES DROITS DE L'HOMME EN CENTRAFRIQUE**

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) se félicite de plusieurs développements positifs dans le renforcement de la politique nationale des droits de l'Homme. « *L'adoption par le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme d'un décret y relatif ; la lutte contre l'incitation à la haine et à la violence, la récente décision du Conseil constitutionnel sur la parité ; la nomination des membres du comité de pilotage Commission Vérité Justice Réparation et Réconciliation (CVJRR) et la vérification en cours des antécédents de droits de l'Homme pour 3200 (après les 500 candidats) éléments des Forces de sécurité intérieure (FSI) », sont autant de progrès notés par le Directeur-adjoint de la Division de Droits de l'Homme de la Mission, Cherifou Gassama, au cours de la conférence de presse hebdomadaire mercredi à Bangui.*

« *La MINUSCA réaffirme son engagement à continuer la vérification et la documentation des abus et violations de droits de l'homme en République centrafricaine, pour soutenir les efforts d'enquête et de poursuite au niveau national ou international», a dit Cherifou Gassama dans ses propos liminaires. Le Directeur adjoint de la Division de Droits de l'Homme a également salué l'arrestation d'une dizaine de criminels à Bangassou dans le cadre des mesures temporaires d'urgence comme indiqué dans le mandat de la MINUSCA. « Ceci est en train d'être fait en collaboration étroite avec le gouvernement centrafricain qui a la responsabilité première en matière judiciaire pour poursuivre et réprimer toutes les violations est en train de documenter », a-t-il souligné, illustrant son propos par la récente extradition de criminels de la République Démocratique du Congo. « Que ceux qui soutiennent des actes criminels sachent qu'ils contribuent à une infraction grave au regard de droit international humanitaire et peuvent être appréhendés et réprimés. »*

Sur la situation des droits de l'Homme à Bangassou, Cherifou Gassama a indiqué qu'il s'agit « *d'actes planifiés, pensés et intentionnellement dirigés contre la MINUSCA, contre les travailleurs humanitaires et contre la minorité des personnes déplacées qui se trouvent à l'intérieur de la concession de*

regime «massi», a été dénoncée cette instrumentalisation comme l'engrase de la situation par une partie de la population pour perpétrer des attitudes qui n'apportent aucun intérêt à la communauté de Bangassou. « *Je qualifie ces activités de criminelles qu'il faut appréhender comme tel, tout en sachant que tous les moyens sont déployés par la MINUSCA en coopération avec les communautés et acteurs clefs pour le retour de la paix social, avec les dans le Mbomou* ».

Le Directeur adjoint a, enfin, appelé les forces vives de Bangassou à travailler ensemble pour le retour des populations dans la ville, indicateur de paix et de stabilité. « *Le droit de retour est consacrée par la convention des Nations Unies sur les refugies et la convention de l'Union Africaine sur les personnes déplacées et refugies. Il faut que nous travaillions tous pour le retour de ces personnes déplacés* ».

Durant la semaine écoulée, la MINUSCA a pu recenser, vérifier, documenter, et intégrer dans la base des donnes 55 incidents de violations de droits de l'homme : 27 perpétrés par les agents de l'État et 28 par les groupes armés.

De son côté, le directeur de la Division de Communication stratégique et d'information publique de la MINUSCA, Hervé Verhoosel, a fermement condamné le regain de violence armée dans le Sud-est du pays, notamment à Bangassou et à Rafai. « *S'attaquer aux humanitaires qui viennent aider une population dans le besoin est inacceptable. Tout comme s'attaquer à des troupes de maintien de la paix venue protéger cette population [...] Ces groupes armés et ceux qui les dirigent ou conseillent y compris depuis Bangui, seront démasqués [...] La priorité de tous doit être le bien commun de la population et non les intérêts personnels ou la recherche de pouvoir de certains.* »

À propos du retrait des troupes gabonaises de la MINUSCA, Verhoosel a indiqué que les Nations Unies prennent acte et respectent cette décision du gouvernement gabonais, informant par la même occasion que des discussions ont été engagées dans le but de convenir d'un calendrier.

La MINUSCA rappelle que l'engagement des États membres dans le maintien de la paix et la mise à disposition de troupes à l'ONU est un exercice volontaire. Le Gabon a été engagé à nos côtes en RCA depuis 2014 et ses contributions aux efforts de paix et de stabilité ont été très appréciées.

Pour terminer, le directeur de la Division de Communication stratégique et d'information publique a annoncé le démarrage, le 12 mars, de la formation des 500 recrues de la Police et de la Gendarmerie centrafricaines, avec l'appui de la composante Police de la MINUSCA.